



# Quelles urgences pour les bibliothèques de Rennes ?

## MARINE BEDEL

Bibliothèque municipale de Rennes  
Bibliothèque de Rennes Métropole  
m.bedel@leschampslibres.fr

*Après une fonction de conseil auprès des collectivités sur la création et la modernisation de leurs bibliothèques (en Drac Champagne-Ardenne puis Drac Bretagne, 1989-2007), Marine Bedel dirige depuis début 2008 le réseau des bibliothèques de quartiers de la ville de Rennes et la bibliothèque de Rennes Métropole (Les Champs libres).*

**S'**il y a urgence à réfléchir, innover, expérimenter, c'est pour tenter de proposer des réponses à des problématiques de fond qui bouleversent nos bibliothèques. Les symptômes de ces bouleversements ne viennent pas tout juste d'apparaître, ils sont même bien connus : stagnation des inscrits et désormais aussi des fréquentants, baisse des prêts, évolution des supports, tendance au consumérisme pour une partie des usagers, notamment pour l'accès à internet, etc. Il faut tenter d'analyser les causes dans leur globalité, en ce qu'elles ont de négatif ou de positif, en ce qu'elles touchent directement les bibliothèques ou concernent les collectivités dans leur ensemble – voire la société tout entière. Les mutations à opérer apparaissent tellement radicales qu'il semble parfois plus urgent... d'attendre. Par ailleurs, le contexte budgétaire pourrait ajouter une raison supplémentaire de « prudence ». Je crois, au contraire, urgent de remettre en question non seulement nos pratiques professionnelles, mais plus largement la place des bibliothèques dans la société d'aujourd'hui. Et ceci pour une population réelle et diverse, et non pour un public théorique, en tenant compte d'un rythme de changements socio-économiques et culturels si rapide que certains évoquent des sauts de génération tous les trois ou cinq ans, le tout dans un environnement technologique et documentaire d'une grande « instabilité ». Dans ce contexte, il me semble que les urgences sont de politique culturelle avant d'être administratives ou budgétaires, voire bibliothéconomiques.

## Une médecine d'urgence

Petit avertissement : la médecine d'urgence est stressante et implique des choix déterminés ; elle suppose du courage de la part des professionnels (s'agissant des bibliothèques, il faut ajouter de la part des élus), car l'issue n'est pas toujours certaine et, en cas d'échec, suscitera beaucoup de critiques.

Déroulons l'analyse : internet, le web, les moteurs de recherche, la numérisation font exploser les modalités de création, de production, de diffusion, de réception de l'information et de la documentation. Cela se traduit par une autonomie totale de certains usagers qui, à l'extrême, n'ont plus besoin d'une bibliothèque physique, et par un énorme besoin d'accompagnement pour d'autres. Cela fait craindre une explosion des coûts, encore relativement limitée en bibliothèque territoriale parce que, pour l'instant, elles s'en remettent largement aux bibliothèques de l'enseignement supérieur pour la documentation électronique, et parce que leurs bibliothèques numériques n'en sont souvent qu'au démarrage. Cela provoque une invasion du quotidien par des problèmes techniques, pris en charge très largement par le service informatique quand, comme à Rennes, il est partiellement dédié aux bibliothèques, mais plus qu'agaçants pour les agents de la bibliothèque quand ils y sont confrontés en service public, et qu'ils sont pressés par des usagers hyper-exigeants car les « nouvelles technologies de l'information et de la communication » nous rendent tous impatient. Cela met en évidence la rigidité des outils traditionnels (systèmes informatiques, catalogues de gestion en ligne) par rapport au caractère souple, riche et intuitif

– mais parfois « assourdissant » ou étourdissant – de ceux qui appartiennent à la génération du web 2.0.

Autre motif d'évolution : l'intercommunalité. Dans le champ des bibliothèques, elle se traduit par des situations d'une très grande diversité selon la nature et l'ampleur des transferts de compétences réalisés. Le cas de l'agglomération rennaise, pour atypique qu'il soit, mérite une analyse, près de dix ans après la décision de transfert. En effet, seul l'équipement central, intégré aux futurs Champs libres (associant bibliothèque, musée de Bretagne et espace des sciences), a été déclaré d'intérêt communautaire, avec une vague notion de mise en réseau des bibliothèques municipales des trente-sept communes de l'agglomération. Trois études plus tard, cette mise en réseau est à l'état embryonnaire, la bibliothèque de Rennes Métropole n'ayant pas encore été dotée de moyens humains pour la mettre

intégralement transférée à Rennes Métropole, il n'est pas certain que des moyens financiers, complémentaires de ceux qui ont permis la construction des Champs libres, auraient été alloués pour bâtir une vingtaine de belles médiathèques de proximité. En outre, pour les quartiers de la ville de Rennes, une réflexion spécifique a dû (a pu ?) être menée, croisant les notions de proximité géographique et de proximité sociale (cf. infra).

Mais l'intercommunalité se traduit aussi par des politiques concertées en matière d'habitat et de transports collectifs. Cela signifie une organisation spatiale nouvelle, une mobilité accrue des habitants qui peut faciliter les pratiques sociales et culturelles, autant de données à prendre en compte par les bibliothécaires, dans la notion de réseau d'équipements et de services, dans l'articulation entre centralité et proximité, dans l'analyse territoriale. Sur une agglomération comme celle de Rennes, la situation est mûre pour de réelles collaborations et complémentarités entre bibliothèques, prenant en compte les différentes attentes de la population. Il ne manque que le temps pour animer un réseau d'une quarantaine d'établissements.

Troisième élément de contexte bien connu et qui, lui non plus, ne date pas de l'année dernière : le bouleversement des pratiques sociales et culturelles caractérisé par la lente mais régulière érosion de la lecture d'imprimés, livres et presse, mais l'accroissement spectaculaire de la lecture sur écran et de l'écriture sur ordinateur ; la consultation en ligne et les téléchargements, mais la présence assidue aux rencontres et conférences, concerts et expositions ; la concurrence des différentes activités de culture et de loisirs, en termes de temps et de budget disponibles, mais aussi la désolante persistance des clivages socioculturels. Les enquêtes et analyses sur ces sujets sont nombreuses, convergentes

et bien connues, indiquant toujours au loin l'horizon de la démocratisation culturelle ou de l'appropriation par tous les citoyens des ressources des bibliothèques.

Quatrième paramètre à prendre en compte : la période de très grande incertitude qui s'ouvre pour les collectivités locales en matière de rentrées budgétaires, qu'il s'agisse des recettes fiscales, des dotations de l'État ou des financements croisés entre collectivités. L'année 2010 se présente, dans presque toutes les communes, sous le signe d'une très grande maîtrise budgétaire. Concrètement, quelle bibliothèque municipale ne connaît pas une baisse de ses crédits de fonctionnement et une absence de création de postes, quelquefois avec ralentissement des investissements ? La situation financière des intercommunalités n'est pas très différente.

## Des objectifs et des ambitions repensés

Devant un tel tableau médical, il y a donc urgence, pour les responsables de bibliothèques territoriales, à agir au sein de leur établissement pour mobiliser les équipes sur des objectifs et des ambitions repensés, mais aussi à faire des propositions à leurs élus. Cette urgence, pour une bibliothèque « classée » comme l'est celle de Rennes Métropole, ne diffère pas de celle des autres bibliothèques municipales ou intercommunales. Il est extrêmement dommage de le constater, mais la question des mises à disposition de conservateurs d'État, telle qu'elle est actuellement posée, ne peut revêtir qu'un caractère secondaire. Non pas qu'elle soit fondamentalement dénuée de sens, loin de là, mais son calendrier pose problème. À Rennes, bibliothèque collectant le dépôt légal imprimeur, pilotant en tant que bibliothèque « municipale » à vocation régionale des actions importantes et lourdes dans le cadre du « Plan d'action pour le patrimoine écrit » (PAPE) piloté par le ministère de la Culture, s'attachant à faire bénéficier d'autres professionnels de compétences et services particuliers qu'elle développe (notamment dans les domaines du handicap et de

“Internet, le web, les moteurs de recherche, la numérisation font exploser les modalités de création, de production, de diffusion, de réception de l'information et de la documentation”

en œuvre. En revanche, cette partition un peu étrange (et qui fut douloureusement vécue par les professionnels des bibliothèques de Rennes) a, me semble-t-il, permis le développement remarquable des bibliothèques-médiathèques dans les trente-six communes périphériques. En effet, si la compétence lecture publique avait été

l'autoformation) et participant activement aux réseaux nationaux et internationaux, nous ne sommes que deux conservateurs d'État! Un troisième poste a existé jusqu'à fin 2008; le retrouver semble totalement improbable, même si la comparaison avec d'autres établissements prouve que Rennes est sous-dotée. Cela alors que, sur les effectifs de la ville et de la communauté d'agglomération, le nombre de cadres A territoriaux est de vingt (trois conservateurs et dix-sept bibliothécaires), et alors que Rennes a proposé une définition des missions de trois conservateurs d'État que l'Inspection générale des bibliothèques (IGB) avait jugée pertinente.

Le problème, sur cette question des conservateurs d'État en bibliothèque municipale classée, vient du fait que la vision purement budgétaire l'a emporté, dans le contexte de réduction des effectifs de fonctionnaires, au détriment de ce qui aurait pu être une réelle «révision générale des politiques publiques», au sens plein des mots «révision» et «politique». Le rapport de Daniel Renoult<sup>1</sup> et les contributions de «Livre 2010»<sup>2</sup> permettaient la définition d'une nouvelle politique nationale de la lecture publique. Je suis convaincue que l'État a, dans ce domaine, encore un rôle à jouer, et pas seulement dans le champ du patrimoine écrit. En étroite collaboration avec les collectivités territoriales compétentes, il devrait accompagner les expérimentations, mettre au point des indicateurs d'évaluation totalement repensés et inciter à la coopération entre tous les acteurs de la lecture publique. Si on se place du point de vue des publics, des collections et des services, les biblio-

thèques universitaires et territoriales devraient être bien plus complémentaires qu'elles ne le sont aujourd'hui. Les établissements nationaux, tels que la Bibliothèque nationale de France (BnF) et la Bibliothèque publique d'information (BPI), devraient accroître leur rôle de têtes de réseau. Les enjeux documentaires, culturels et financiers sont tels qu'ils ne doivent pas relever seulement des politiques locales. Mais l'urgence n'est pas compatible avec le calendrier de l'hypothétique

“Quelle bibliothèque municipale ne connaît pas une baisse de ses crédits de fonctionnement et une absence de création de postes, quelquefois avec ralentissement des investissements ?”

redéploiement de la carte des conservateurs d'État, aujourd'hui annoncé à l'échéance du premier renouvellement des conventions triennales qui seront signées en 2010.

Tout en attendant une politique nationale de lecture publique dans laquelle l'État se positionnerait de manière résolument prospective et volontariste, je continue de tenir pour essentiels le rôle de la BnF et de la BPI, ainsi que les évaluations et analyses menées par l'IGB et la défunte Direction du livre et de la lecture. Mais c'est au niveau local que vont s'inventer les nouvelles politiques publiques de la lecture. Celles-ci croisent missions, objectifs, collections et territoires. La bibliothèque y joue un rôle central, mais la politique de lecture publique doit, me semble-t-il, s'envisager plus largement.

## Un chantier de plusieurs années

À Rennes, les chantiers ont démarré. Pour ce qui est de la bibliothèque communautaire des Champs libres, il s'agit d'une profonde réorganisation interne qui permettra, à effectifs constants, de mettre en œuvre le projet scientifique et culturel en cours d'élaboration. Ce projet donnera toute leur place aux publics: un département des publics, composé de quatorze agents, va ainsi être créé pour veiller à la qualité de l'accueil (une démarche-qualité en ce domaine sera entreprise), mener une analyse régulière des publics, mettre en œuvre des médiations et développer les services pour les personnes à besoins spécifiques (handicap, autoformation, populations étrangères). En interne, ce service sera également chargé de la formation, volet déterminant dans les évolutions nécessaires.

Il ne s'agit pas de détailler ici la future organisation. Précisons seulement qu'elle vise à assumer la totalité des missions dans une dialectique équilibrée entre collections et publics, à décroiser les équipes et à pleinement bénéficier de la dynamique particulière liée à l'implantation dans un équipement culturel multiple. Elle est aussi l'occasion d'une réflexion sur les pratiques professionnelles à faire évoluer. Enfin, en illustration de la conviction selon laquelle les mutations actuelles et futures des bibliothèques sont trop complexes pour être menées par les seuls bibliothécaires: nous avons créé en 2009 un «Conseil scientifique et culturel» de la bibliothèque de Rennes Métropole, réunissant des institutions et partenaires nationaux et régionaux (BnF, BPI, IGB, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, structure régionale du livre), des spécialistes de nos domaines prioritaires (la littérature, l'éducation aux images et aux médias, la Bretagne, le numérique) et des représentants directs ou indirects des publics.

Quant à la ville de Rennes, qui a conservé la compétence sur les bibliothèques de quartiers, elle se lance en 2010 dans une «nouvelle dynamique de la lecture publique» qui am-

1. Rapport disponible sur le site de l'Inspection générale des bibliothèques: [www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid20150/inspection-generale-des-bibliotheques-i.g.b.html](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid20150/inspection-generale-des-bibliotheques-i.g.b.html)  
2. [www.centrenationaldulivre.fr/?-Livre-2010-](http://www.centrenationaldulivre.fr/?-Livre-2010-)

bitionne d'associer de très nombreux partenaires afin de démultiplier et diversifier les lieux, mais aussi les modalités d'accès au livre. Reprenant les réflexions capitalisées dans les années 1990 dans les « villes-lecture » et plaçant résolument la démocratisation culturelle comme objectif prioritaire, la ville de Rennes a remis à plat la notion de proximité : constatant qu'un maillage fin des bibliothèques dans les quartiers ne suffit pas pour toucher les plus fragiles, il faut conjuguer proximité géographique et proximité sociale, donc développer la médiation. Il faut aussi envisager que la bibliothèque agisse en direct, mais aussi qu'elle accompagne et soutienne des initiatives d'associations ou d'autres professionnels qui proposeront leurs propres initiatives et méthodes. Le contexte budgétaire étant celui que nous évoquons en première partie, c'est une réflexion de fond mais à moyens humains constants qui a dessiné les

premières lignes du projet municipal rénové : le réseau des bibliothèques de quartier sera ramené de treize sites à onze<sup>3</sup>, mais sa modernisation sera poursuivie. Il sera complété par un service de la médiation et de l'action éducative composé de sept agents, et il se prolongera dans de très nombreux « espaces-lectures », en particulier sur deux « quartiers-lectures ». Tout en s'inspirant d'expériences passées, il s'agit d'un projet qui suscite des interrogations, des résistances et même des controverses. Les élus ont accepté d'expérimenter de nouvelles propositions, plutôt que d'assister passivement à l'érosion des prêts et de la fréquentation. Les professionnels acceptent de se remettre en cause, de réfléchir col-

---

3. Avec douze sites (onze bibliothèques de quartier et les Champs libres), le territoire rennais continuera de bénéficier d'un nombre d'équipements supérieur aux autres villes de taille comparable.

lectivement et individuellement sur les objectifs et sur les pratiques. C'est un chantier qui se déroulera sur plusieurs années, qui devra être accompagné d'un solide dispositif de communication, et qui devra inventer ses propres critères d'évaluation.

Pour 2010, la feuille de route des bibliothèques rennaises est donc bien remplie. Il faudrait aussi évoquer les premières réflexions menées avec la médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine ; je suis passée très rapidement sur le « réservoir » de projets à l'échelle de l'agglomération. Enfin, en 2011 ou 2012 pourra s'ouvrir le chapitre des collaborations entre bibliothèques territoriales et universitaires. C'est important aussi mais, même en cas d'urgence, il faut procéder par étapes. À notre échelle, il me semble que nous travaillons à une révision générale des politiques de lecture publique. ●

Janvier 2010